

BREVET D'INVENTION.

II. — Alimentation.

N° 349.535

5. — BOISSONS, VINS, VINAIGRE, TONNELLERIE.

Systeme de fermeture de bouteilles.

SOCIÉTÉ DES BOISSONS HYGIÉNIQUES résidant en France.

Demandé le 24 janvier 1904.

Délivré le 31 mars 1905. — Publié le 2 juin 1905.

La présente invention a pour objet un système de fermeture de bouteilles consistant essentiellement en un bouton en porcelaine ou autre matière, arrondi ou non en haut, qui se trouve appliqué avec interposition d'une bague en caoutchouc sur l'orifice des bouteilles, flacons ou récipients analogues. Ce bouton est retenu sur l'orifice par un dispositif spécial amovible par rapport au récipient et qui, dans certains cas, peut même n'être pas réuni de façon permanente au bouton.

Afin de rendre aussi claires que possible les explications qui vont suivre, les dessins annexés représentent, à titre d'exemple le système de fermeture faisant l'objet de l'invention.

La fig. 1 est une vue en élévation latérale montrant le système de bouchage au moment de la fermeture.

La fig. 2 est une vue en plan du dispositif de bouchage.

La fig. 3 est une vue en élévation latérale du dispositif de bouchage, la fermeture étant opérée.

La fig. 4 et la fig. 5 sont des vues en élévation latérale et en plan d'un dispositif de fermeture donné à titre de variante.

Le dispositif de bouchage (fig. 1) comporte essentiellement un bouton en porcelaine *a* dans la gorge duquel est passée une bague en caoutchouc *b*.

Le dôme ou partie arrondie du bouton est traversé par le brin horizontal *c* d'un fil métallique d'un diamètre convenable, lequel fil se contourne, d'abord latéralement, de façon à former en *d* et en *e* une ou plusieurs spires formant ressorts et en *f* une sorte de collier présentant en *f'* *f''* une ouverture moindre que le diamètre extérieur du goulot de la bouteille sur laquelle le dispositif doit être appliqué.

S'il s'agit de fermer une bouteille, le bouton *a* est d'abord placé sur la bouteille, la bague en caoutchouc *b* fermant l'orifice, comme il est représenté (fig. 1); puis, avec la main, on exerce une pression sur le collier *f* de manière que les parties *f f'* glissant sur le goulot, le collier ainsi forcé vienne s'établir sous le renflement *g* du goulot, ce qui oblige, comme on le conçoit, le bouton et la bague en caoutchouc à se serrer sur l'orifice de la bouteille.

L'élasticité du fil métallique intervient : 1° pour maintenir le collier *f* autour du col de la bouteille; 2° à l'endroit des spires *d e* pour appliquer le bouton et sa bague en caoutchouc sur l'orifice de la bouteille.

Le débouchage s'effectue très simplement; il suffit de saisir le dispositif par les spires *d e* pour dégager le collier du col de la bouteille, on n'a plus ensuite qu'à enlever le bouton qui est seulement posé sur l'orifice de la bouteille.

Le bouton peut encore ne pas être réuni

d'une façon permanente au fil métallique. Ainsi le bouton *a'* (fig. 4 et 5), au lieu de comporter un dôme, est plus ou moins aplati et présente suivant un de ses diamètres une encoche qui, lorsque le bouchon est appliqué avec interposition d'une bague en caoutchouc sur l'orifice d'une bouteille, reçoit le brin horizontal *c'* d'un fil métallique contourné ainsi qu'il est représenté (fig. 4 et 5) c'est-à-dire de façon à former un collier *f'* et des spires latérales *d'* et *e'* agissant comme ressorts.

Le bouton *a'* muni de sa bague en caoutchouc *b'* est d'abord posé sur l'orifice de la bouteille, puis on place le brin *c'* du dispositif métallique dans l'encoche *h* et on force le collier *f'* à entourer le col de la bouteille sous le renflement *g* du goulot.

L'ouverture se produit en dégageant le col de la bouteille du collier *f'*, ce qui permet d'enlever d'abord l'attache métallique puis le bouton.

Il est bien entendu que l'emploi de la porcelaine comme matière constitutive du bouton n'a rien de limitatif, ledit bouton pouvant

être aussi bien en verre, bois, métal, ou autre matière appropriée aux différents genres de récipients et à leur contenu.

De même, les dimensions des différentes parties qui constituent le système de fermeture peuvent varier suivant la nature des récipients auxquels il est combiné : litres, bouteilles ordinaires, bouteilles à lait et à consommé, flacons, etc.

RÉSUMÉ.

35

Le système de fermeture de bouteilles, ci-dessus décrit, comportant essentiellement un bouton en porcelaine ou autre matière, susceptible d'être appliqué avec interposition d'une bague en caoutchouc sur l'orifice des bouteilles, flacons ou récipients analogues ; ledit bouton étant retenu par une attache métallique amovible par rapport au récipient et qui, dans certains cas, peut même n'être pas réunie de façon permanente au bouton.

45

SOCIÉTÉ DES BOISSONS HYGIÉNIQUES.

Par procuration :

Ch. THIRION et J. BONNET.

